



SERVICES PUBLICS CFE – CGC

15-17 rue Beccaria 75012 Paris

☎ 01.44.70.65.90

fonctions.publiques@cfccgcfp.org

<http://cfecgcfp.org/>

Paris, le 15 mai 2018

Communiqué de Presse

Le 15 mai 2018, le Secrétaire d'Etat, Olivier DUSSOPT a ouvert le chantier numéro 2 intitulé « comment améliorer et développer le recours au contrat pour mieux répondre aux besoins des employeurs et aux enjeux des territoires en termes d'affectation des personnels ? ».

Après avoir précisé les objectifs du gouvernement, à savoir notamment un recrutement accru de contractuels, il a été projeté en séance, un document panorama de la place et du recours à l'emploi contractuel dans 6 états membres de l'Union européenne. La Fédération des Services Publics CFE-CGC a rappelé qu'elle demande l'ouverture de négociations afin de faciliter l'accès à l'emploi titulaire et l'amélioration des conditions d'emploi des contractuels de la Fonction Publique. Elle estime qu'à l'heure où la Fonction Publique compte déjà près d'un million d'agents contractuels non titulaires, il n'est pas utile d'étendre les cas de recours aux contractuels. Elle a demandé un bilan tant des mesures prise en application du protocole du 30 mars 2011 que des besoins et attentes des employeurs publics quant à un recours accru à des personnels contractuels pour pourvoir des emplois permanents.

La Fédération est opposée au recours accru de contractuels car elle y voit une privatisation déguisée de la Fonction Publique.

La Fédération considère au contraire qu'il convient de limiter le recours aux contractuels en lieu et place de fonctionnaires. Elle propose de s'interroger sur l'intégration, parmi les corps et cadres d'emploi de la Fonction Publique, de métiers dits « nouveaux » occupés par des personnels contractuels, depuis plus de 20 ans, et de la reconnaissance de ces métiers en tant qu'emploi permanents de la Fonction Publique.

Recruter des titulaires et permettre la titularisation, ou a minima, la cdisation des agents contractuels est pour la Fédération des Services Publics CFE-CGC la façon de garantir l'indépendance et la neutralité des agents publics et donc des Services Publics.

Contact Presse : Nathalie MAKARSKI, Présidente des Services Publics CFE CGC – 06.07.12.06.88 – presidente@cfecgcfp.org